

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an... \$5.
do do quatre mois... \$3.00
do do un mois... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.03
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 26 Février 1884
FINANCES D'ONTARIO

Les principales sources de revenus de la province sont la subvention fédérale, qui représentait l'an dernier, \$1,333,569, les terres de la couronne, y compris les bois et foêts, qui ont rapporté \$635,447, les licences qui ont produit \$96,460, l'intérêt sur placements qui s'est chiffré par \$76,323, et les timbres légaux qui ont donné \$61,845.

D'un autre côté, les dépenses générales se sont élevées à \$2,887,037, c'est à dire à \$458,000 de plus que le revenu. Le service civil a coûté \$11,000 et la législation \$25,600 de plus qu'en 1882. Il a été dépensé plus de \$9,000 pour l'administration de la justice dans la partie nord et ouest de la province, c'est à dire dans le territoire dont Manitoba nous dispute la possession.

M. A. M. Ross n'a pas manqué de faire grand étalage des excédants, tout comme si la succession ne lui venait pas en droite ligne de feu Sandfield Macdonald. Voici l'énumération depuis 1874 :

Table with 2 columns: Year (1873-1883) and Amount (\$4,332,294 to \$4,384,241)

Les excédants subissent les mouvements de hausse et de baisse de la vente des terres et des limites de bois qui a mis dans la caisse plus d'un million en 1882 seulement. Or, pourrait on prétendre avec raison que ces surplus restent à peu près les mêmes, lorsque les dépenses ordinaires augmentent et se soldent par un capital — celui de nos bois et forêts — qui diminue chaque année et disparaîtra bientôt ? Evidemment non.

C'est ce qu'a démontré M Creighton, le critique de la gauche, en établissant que le ministère de M Mowat avait gaspillé durant les six dernières années, \$1,245,232 de plus que les recettes, pour les dépenses courantes. Lorsque Sandfield Macdonald dut abandonner le pouvoir, à la suite d'une indigne trahison, l'intérêt des fonds qu'il avait placés s'élevait à \$258,000. Depuis, cet intérêt a graduellement diminué, si bien qu'aujourd'hui, il n'est plus que de \$76,324.

QUESTION INTÉRESSANTE

M. Casgrain a demandé, hier, les documents concernant les instructions qui reçoivent les gouverneurs-généraux et les divers lieutenants gouverneurs de la confédération, la formule du serment qu'ils prêtent, l'indication des statuts en vertu desquels ces officiers agissent. Le député de l'Islet, au soutien de sa motion cita lui-même les divers statuts en question, et se plaignit de ce que le serment prêté par les lieutenants-gouverneurs n'était pas conforme à la loi.

M. Amyot le suivit, et ajouta que le serment d'office prêté par le gouverneur-général était incorrect comme matière de fait. Sur une question si importante, on doit apporter le plus grand soin. On fait dire au gouverneur, par son serment entr'autres choses : "..... et je déclare que nul prince étranger, personne, prélat, état, ou potentat n'a droit à aucune juridiction, pouvoir, supériorité, prééminence ou autorité, ecclésiastique ou spirituelle, en ce royaume....."

Comme matière de fait, les traités et nos lois reconnaissent au pays la religion catholique. Or les membres de cette Eglise reconnaissent la suprématie spirituelle du pape, de l'Eglise de Rome. Cette partie du serment est donc regrettable.

M. Amyot ajouta qu'il croyait cette erreur le résultat d'un malentendu, et qu'elle ne devait pas être attribuée à Son Excellence qui jusqu'à présent s'est montrée le digne représentant de Sa Majesté.

Sir John dans sa réponse fit entrevoir qu'une adresse serait présentée à Sa Majesté demandant que le statut impérial qui règle la matière soit amendé. La députation a bien fait, suivant nous de soulever cette question, qui implique les droits de l'Eglise Romaine au Canada ; sur ce point il ne peut y avoir de compromis, et on ne saurait exercer une surveillance trop scrupuleuse.

LA SÉANCE D'HIER

M. Bolduc présente un bill amendant l'acte des licences 1883, et M Orton, un bill pour donner aux agriculteurs plus de facilité pour les affaires de banques.

Un grand nombre de bills privés subissent leur deuxième lecture. En réponse à M. Shakespeare, sir John A. Macdonald dit que l'exploration géologique des côtes de la Colombie sera continuée. En réponse au même député sir John dit que le cabinet est au complet et qu'il n'a pas l'intention de mettre un de ses collègues à la porte pour donner un représentant à la Colombie anglaise.

En réponse à M. Cameron, sir John dit que le troupeau de bétail appartenant au gouvernement dans le Nord-Ouest comprenait 597 têtes de bétail, qu'il a été veu pour la somme de \$21,965, payable en six versements dont cinq sont échus et payés.

En réponse à M. Somerville, M. Caron dit que des mesures ont été prises pour faire fabriquer en Canada les tentes à l'usage de la milice ; que des soumissions ont été reçues aux prix de \$18.00 et \$18.65 chaque. Le prix payé en Angleterre est de \$25.

En réponse à M. Blake, sir John dit que M. Costigan avait donné sa démission comme ministre le 18, et qu'il l'avait retirée le 20 février.

M. Blake demande un état détaillé de la dépense faite par la compagnie du Pacifique en rapport avec le chemin de fer Saint Laurent et Ottawa.

M. Casgrain demande copie des soumissions pour travaux du quai Isle aux Grues ; aussi les soumissions pour quai à Saint Jean Port Joli.

Sir Hector dit que les travaux au quai de Saint-Jean-Port Joli, ont été faits à la journée, sous le contrôle du gouvernement par un de ses employés, M. Casgrain.

M. Irvine demande copie des correspondances échangées entre le Canada et les Etats Unis concernant les droits de douane excessifs perçus sur le foin récolté en Canada.

M. Irvine donne quelques explications au sujet des plaintes des commerçants ; M. Catudal confirme ce qu'il dit.

L'honorable M. Bowell dit qu'autant qu'il le comprend, la dépêche du ministre anglais à Washington à qui la question a été soumise, déclare que sur preuve de surtaxe, l'argent sera remboursé.

M. Casgrain demande copie des commissions nommant le gouverneur-général et les lieutenants-gouverneurs de Québec, MM Belleau, Caron, Letellier et Robitaille.

M. Amyot appuie la demande de M. Casgrain. Il attire l'attention de la chambre sur le fait que le serment prêté par le gouverneur-général contient un paragraphe dont les catholiques ne peuvent approuver la teneur, car ils reconnaissent la suprématie spirituelle du Pape, liberté qui leur est garantie par les traités.

Sir John donne à entendre que la formule sera modifiée. Un grand nombre de députés désirant assister au bal du gouverneur, la chambre s'est ajournée à dix heures.

LE BAL A RIDEAU HALL

Le bal donné, hier soir, à Rideau Hall, a eu beaucoup d'éclat. Les invités s'y étaient rendus en très grand nombre, les toilettes étaient d'une richesse et d'une beauté plus qu'ordinaires, et les tables du banquet servies avec grande profusion et un goût des plus recherchés.

Ont pris part au premier quadrille :

Son Excellence le gouverneur-général et madame D L Macpherson. L'honorable D L Macpherson et lady Lansdowne. L'honorable J A Chapleau et lady Melgund. L'honorable A W McLellan et madame Costigan. L'honorable John Carling et lady Ritchie. L'honorable R W Scott et madame Robinson.

M. le juge Henry et madame Stephenson. M M H Galt, député, et madame O'Gilvie. Le souper a été servi à minuit et la danse s'est continuée jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Nous avons reçu le portrait de sir Hector Langevin. Avis à ceux de nos abonnés qui désirent payer d'avance et avoir droit aux primes magnifiques que nous offrons. M. le colonel Kennedy, du 90e bataillon stationné à Winnipeg, est arrivé, hier, à Ottawa. Il est délégué auprès du gouvernement pour obtenir l'octroi d'une somme de \$8,000 pour construire une salle d'exercices militaires à Winnipeg. Cette ville a déjà souscrit \$8,000 dans le même but.

GRANDE VENTE
Argent Comptant
DU
STOCK MAUVAIS ET LANIGAN
A LEUR ANCIENNE PLACE,
113 Rue RIDEAU
Près du Magasin de T. Birkett.
Acheté à 65c dans la Plastre

CONDICIONS ARGENT COMPTANT
UN SEUL PRIX
BRYSON, GRAHAM & Co.,
Nos. 152 et 154,
RUE SPARKS.

NOUVEAU MAGASIN
DE
PEINTURE, TAPISSERIE, VITRES
ET DE DECORATION
No. 205, Rue DALHOUSIE, Ottawa
TENU PAR
GEO. PHILBERT
Propriétaire

M. GEO. PHILBERT se charge de toute commande que l'on voudra bien lui donner. Prix très modérés et ouvrage garanti. Les marchands de la ville et de la campagne sont priés d'aller lui rendre une visite avant d'acheter ailleurs.
GEO. PHILBERT,
205, RUE DALHOUSIE.
11 fév. 1884. 6m.

UTILILES ET AGREABLES
Présents de Noël !
CHOISISSEZ
Un Set de Chambre à coucher.
Un fauteuil.
Un étager.
Un buffet.
Un porte gazettes.
Une bibliothèque.
Une corniche.
Meubles pour salon.
Une jardinière.
Table de centre.
Un banc à piano.
Une berceuse.
Un fauteuil.
Une table de par-sage.
Une berceuse pour balcon.
Un miroir.
Une chaise pour bureau.
Un canapé.
Un garde robe.
Un ottomane.
Un pupitre.
Un petit banc pour les pieds.
Un secrétaire de dame.
Un...
Oh! père Noël, mettez un double attelage et venez voir vous-même au
MAGASIN PALAIS DE MEUBLES,
38 RUE RIDEAU.
JACOB ERRATT,
27 octobre 1883 1a

SITUATION DEMANDEE
Par un monsieur désirant avoir une situation comme commis de bar, 20 ans de service, certificat de 1ère classe. S'adresser au No. 481, rue St. Patrice ou au Canada.

FUMEZ
LES CIGARES
CABLE
ET
EL PADRE
MANUFACTURÉS PAR
S. DAVIS & FILS
MONTREAL.
3 déc. 1 an.
ROBES DE BUFFLES !
ROBES DE BUFFLES !!
Allez au grand DEPOT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encaissement de M. TACKBERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.
Grandes peaux de buffles de \$6 à \$30, de de loupcevier, d'ours du nord et japonais. Sur 35 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loupcevier. Mes capots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas. Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas.
J. B. TACKBERRY,
Encanteur.

PATINS, PATINS, PATINS.
Assortiment Complet
E. G. LAVERDURE
No. 96 Rue RIDEAU.
30 mars 1883
VIEUX DE 54 ANS
L'ELIXIR
Végétal Balsamique
N. H. DOWNS
A subi une épreuve de CINQUANTE QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les
Rhumus, la Toux, la Coqueluche et toutes les maladies des Poumons.
25 cts. et \$1.00 la Bouteille.
VENDU PARTOUT, et par
C. O. DACIER, Ottawa. 1a

Every Family.
AN ELEGANT AND REFRESHING FRUIT LOZENGE FOR CONSTITUTION BILIOUSNESS, HEADACHE, INDISPOSITION, &c.
SUPERIOR TO PILL'S and all other system regulating medicines. THE DOSE IS SMALL. THE ACTION PROMPT. THE TASTE DELICIOUS. Ladies and children like it.
Price, 50 cents. Large boxes, 60 cents.
SOLD BY ALL DRUGGISTS.

N'OUBLIEZ PAS LE
Theatre a 10 cts
INSTITUT CANADIEN
SEMAINE DU 18 FEVRIER 1884
La représentation est sous l'habile direction du PROFESSEUR ROBINSON. J. O'Neil, trésorier.
La vie rendue heureuse par une visite au Muséum
Engagement extraordinaire de LA PETITE KITTY—La merveille illiripienne, la plus petite cantatrice serio-comique dans le monde, âgée de 17 ans, 36 pouces de hauteur.
LES FRERES HOGAN—Les meilleurs chanteurs, danseurs et artistes comiques nègres.
LULU WENTWORTH—Cantatrice et musicienne, touche le banjo.
BARNEY ARRON et MINNIE BELMONT, Scènes allemandes magnifiques.
Le beau couple MULLEN et MILLES—chanteurs irlandais et clog dance.
MINNIE BELMONT—chanteuse serio-comique.
La grande scène comique intitulée : "LE TAILLEUR TONY SNIP".
LE REVE D'UNE BELLE NUIT ARABE, ou une visite au pays des fées.
LA BEAUTÉ DORMANTE.
La représentation se terminera par la grande pièce comique "QUE VA DIRE MAMAN ?"
REPRESENTATION :
Dans l'après-midi à 2.30 hrs. Le soir à 8 heures. Admissio, 10 Cnts. Sièges réservés, 10 Cts. extra. 30 nov

MAISON A VENDRE
Une maison en bois, contenant onze chambres et livrée en deux logements avec grand jardin, hangar et terrain spacieux, numéro 592 et 594, rue St. Patrice, Ottawa. Bonnes conditions.

DECOUVERTE IMPORTANTE
DIPHTHERIE
ANTI-DIPHTHERITIQUE
Spécifique contre la Diphtérie et au tres maux de gorge, guérissant Consomption, Bronchites et Rhumes.
LA DIPHTHERIE VAINCUE !
Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.
Inventé et préparé par le
DOCTEUR N. LACERTE,
Lévis, P. Q.

AMERS CANADIENS
TRESOR DES DYPEPTIQUES
préparés aussi par le même, en vente chez les pharmaciens et en dépôt chez
ELZEAR ALARIE,
71 Rue Bolton, Ottawa. 6m.
4 janvier 1884.
MACHINES A COUDRE
Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des
MEILLEURES AMERIQUES
et aux conditions les plus faibles, comprenant (pour usage de l'Estime), Royal, Wilson, Stewart, Wood, Wamser, New Stewart, White, Wheeler et Wilson.
(Machines à Coudre pour fabrique)
Wamser D et F.
Singer de Wilson No. 2.
Machines de Pearson pour coudre avec le fil ciré et avec le brai dur.
Machines de Jones à rapicœur pour es fabricants de chausseries.

R. W. MARTIN
36, Rue Rideau.
1er Fév. 1884 1a

Aux Inventeurs
J. Coursole & Cie.,
Soliciteurs de Brevets d'Invention,
Dessins de Fabrique, Marque de Commerce et de Bois
Agences et Correspondants aux Etats Unis, en Angleterre et en France.
J. COURSOLLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
OTTAWA, Ont.
Vis-à-vis le bureau des Brevets,
B. P.—Boite 68,
24 Fév 1884

FEUILLETON

FAUTE ET CRIME

TROISIEME PARTIE

(Suite)

—Si mon enfant était ici, parmi tous ces enfants, se disait-elle, j'aurais beau le regarder, lui tendre mes bras et l'appeler des yeux et de la voix, il ne voudrait voir en moi qu'une étrangère. Hélas! moi-même je ne pourrais pas le reconnaître. Oh! c'est horrible de penser que je peux me trouver en face de lui sans qu'il sache que je suis sa mère, sans que je puisse me douter qu'il est mon enfant!

Elle laissa échapper un long soupir. Mais non, reprit-elle aussitôt, si une chose semblable arrivait, mon cœur aurait des trepassailllements qui me feraient reconnaître mon enfant ou bien une voix d'en haut me crierait: "C'est lui!"

Hélas! continua-t-elle tristement, je ne vois que l'impossible, tout cela n'est qu'un rêve comme j'en ai déjà fait tant d'autres. Cette rencontre ne peut pas arriver, elle n'arrivera jamais... Morlot a raison, pour retrouver mon enfant, il faut d'abord découvrir ceux qui me l'ont volé.

Lentement sa tête s'inclina sur sa poitrine. Pendant dix minutes, elle resta ainsi dans une immobilité complète, les yeux presque fermes, absorbée dans ses sombres pensées.

Quand elle releva la tête, elle se vit seule sur un banc. Une trentaine d'enfants étaient devant elle, formant un demi-cercle. Tous la regardaient avec de grands yeux étonnés. Pour mieux la voir, deux qui étaient derrière, poussaient les autres afin de se glisser au premier rang. Gabrielle excitait au plus haut point leur curiosité enfantine. Evidemment, elle les intéressait. Il n'y avait rien d'hostile, ni de moqueur dans leur attitude. Ils étaient aussi sérieux que des enfants peuvent l'être. Ils s'étaient approchés et groupés pour regarder la jeune fille, attirés par l'extraordinaire. En effet, on ne voit pas tous les jours un visage blanc comme un flocon de neige. Ils regardaient, comme regardent les enfants, une chose qui leur paraissait étrange. Une figure blanche, cela les amusait.

Gabrielle fut un peu surprise; d'abord, de se voir ainsi entourée; mais ne se sentit ni inquiète, ni gênée. Elle éprouva au contraire, une émotion de plaisir indéfinissable. Certes, elle aimait trop les enfants pour avoir seulement la pensée de les repousser ou de s'éloigner d'eux. Elle leur sourit en leur faisant signe de s'approcher davantage. Mais ils jugèrent prudent de continuer à se tenir à distance. Pourtant, l'un d'eux, plus hardi que les autres, se détacha brusquement du groupe et marcha vers Gabrielle.

C'était un mignon petit bonhomme, ayant de grosses joues fraîches comme une rose, qui ne devait pas avoir plus de quatre ans. La jeune fille eut le désir de l'embrasser. Elle le saisit par le bras et se baissa pour lui mettre un baiser sur le front. Mais l'enfant eut peur, sans doute car il se mit à pousser des cris perçants. Gabrielle, effrayée, le lâcha, et il se sauva de toute la vitesse de ses petites jambes.

Au même instant, les autres enfants se dispersèrent comme une bande d'oiseaux effarouchés. Je les aime et je leur fais peur! murmura tristement la jeune fille. Elle poussa un gémissement, baissa la tête et fondit en larmes.

XIV

UN NOM TROUVE

Trois jours après, Gabrielle revint au Palais-Royal. Cette fois ce n'était pas le hasard, mais

son cœur qui l'y avait amenée. Elle voulait se retrouver au milieu des enfants. Quelque chose de mystérieux et d'irrésistible la poussait ou l'attirait vers eux.

Ce ne fut d'abord qu'un désir, une sorte de joie qu'elle voulait se donner. Les émotions qui naissaient en elle lui semblaient d'une douceur infinie. Seuls, les enfants avaient le pouvoir de faire battre son pauvre cœur brisé. Près d'eux, elle trouvait un immense soulagement, elle se sentait revivre.

Bientôt, il ne lui fut plus possible de passer un seul jour sans les voir. Ils avaient pris place dans sa vie. Entendre leurs cris, écouter leurs gentils habits, assister à leurs jeux, les contempler, les admirer, les caresser du regard, tout cela était devenu un besoin impérieux de son existence, une sorte maigre cèlèste, qui était la nourriture de son âme.

Le jardin du Palais-Royal n'a pas le privilège d'être l'unique endroit de la ville fréquenté par les enfants. Depuis que Paris a été pour ainsi dire transformé par ses nombreux embellissements, il y a dans tous les quartiers de très-jolis jardins auxquels on a donné le nom de squares, mot anglais qui signifie carré. Pendant toute la belle saison, c'est dans ces jardins qu'on conduit les enfants; du reste, c'est pour eux, principalement, que les squares ont été créés. Là, ils prennent de l'exercice, et ils ont le soleil et le grand air si nécessaires à leur santé et au développement de leurs forces.

Gabrielle pouvait donc rencontrer partout des enfants. Cependant, elle n'allait jamais qu'au Palais-Royal, aux Tuileries ou au Luxembourg. Quand, entre trois et quatre heures, elle n'était pas au Palais-Royal, elle se trouvait sûrement dans l'un des deux autres jardins.

Peu à peu, les enfants qu'on amenait dans ces trois jardins, s'habituaient à la voir. Sa figure était toujours pour eux un objet de vive curiosité; mais ils n'avaient plus peur d'elle; ils devenaient, au contraire, de plus en plus familiers. Ils avaient compris que cette jeune femme si pâle et si triste était malheureuse. Et puis elle avait pour eux de si doux regards! Souvent ils l'avaient vue pleurer en les regardant, et ils avaient deviné que, non seulement elle ne voulait pas leur faire du mal, mais qu'elle les aimait.

Quand après trois heures, ils ne la voyaient pas arriver, ils la cherchaient des yeux partout et devenaient inquiets, comme si quelque chose leur eût manqué. Alors, les plus grands disaient aux autres: —C'est demain qu'elle viendra.

Le lendemain ou le surlendemain, aussitôt que Gabrielle paraissait, des cris de joie saluaient son arrivée. Les enfants cessaient leurs jeux, se réunissaient couraient à sa rencontre, l'entouraient, et les petites mains en l'air se tendaient vers elle. Elle s'asseyait sur un banc, une chaise ou se baissait. Alors grands et petits offraient leurs joues à ses baisers.

En voyant cela, les mamans souriaient. Gabrielle avait conquis l'amitié des enfants et acquis en même temps la sympathie des mères. On ne savait pas qui elle était; mais on s'intéressait à elle et on la plaignait. Elle avait l'air si malheureuse!

La jeune fille se laissait aller à l'attendrissement et, malgré elle, ses larmes coulaient. Elle se livrait à ces émotions comme d'autres se donnent au plaisir. Elle y trouvait une jouissance. Son cœur s'ouvrant à l'illusion, elle réussissait pour un instant, à tromper son amour maternel.

(A suivre.)

Sirof des Enfants du Dr Godere—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez G. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

Bonnes nouvelles pour Hull

Je vendrai mes huîtres d'ici jusqu'après le carême pour 35 centimes la pinte. E. D. SEGUIN. Bloc Poulin, rue Principale.

PAS DE HUBBUG!

La Valeria continue d'opérer des cures étonnantes. C'est incontestablement le meilleur remède connu pour empêcher la chute des cheveux ou les faire repousser. Le dernier témoignage, spontané comme tous ceux qui ont déjà été publiés, vient d'être adressé à MM. Lavolette et Nelson, pharmaciens de Montréal, et agents en gros de cette préparation. Il est de M. Girouard, ex-député de Kent, Nouveau-Brunswick. Le voici.

Boncouche, N.B., 4 janvier 1884. MM. Lavolette et Nelson, Pharmaciens, Montréal.

Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la VALERIA. J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux sont repoussés très épais. Plusieurs fois j'ai essayé d'acheter cette pommade mais elle a toujours été vendue avec une pareille découverte.

Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la VALERIA.

Votre tout dévoué, G. A. GIROUARD, Ex-député de Kent. La Valeria a déjà obtenu un dédit immense. Les commandes arrivent de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Il n'y a plus lieu de rester chagriné avec une pareille découverte.

En vente chez C. O. Dacier, pharmacien, rue Sussex, Ottawa.

UNE CURE ÉTONNANTE

Je, soussigné, déclare avoir perdu complètement la chevelure il y a deux ans. Pendant ces deux ans, j'ai essayé tous les remèdes possibles, mais sans succès. En voyant l'annonce de la "Valeria" dans la "Minerve", j'eus une curiosité de m'en servir.

J'en achetai une boîte chez MM. Lavolette et Nelson, pharmaciens, rue Notre-Dame. C'est M. Lavolette lui-même qui me l'a vue, et il pourra attester que j'étais alors—il y a environ six mois—complètement chauve. Je me suis servi d'une seule boîte et elle a suffi à me rendre ma chevelure d'autrefois, un peu plus claire cependant. Les cheveux étaient plus fins. Tous ceux qui ne connaissent sont comme moi étonnés de ce résultat.

Je suis gardien de la barrière de la Côte Saint-André, et je serai heureux de donner la preuve de tous les faits que je viens d'attester à tous ceux qui voudront se renseigner. Je donne ce certificat de mon propre mouvement, en justice et en reconnaissance pour l'auteur de cette merveilleuse découverte.

PIERRE DAME. Montréal, 23 Juillet 1883.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèce d'ornements d'église, tels que VASES, CALICES, PATÈNES, CIBOIRES, CRUCIFIX, OSTENSIOIRS, BURETTES, ENCENSIOIRS, CHANDELIERS, Et autres ornements d'autels.

Calices et Ciboures dorés au vermeil, une spécialité. Le seul établissement de ce genre à Ottawa

J. F. GARROW, 170, RUE SPARKS Ottawa, 29 janvier 1883.

Poudres de Condition d'Alexandre; BOULES POUR LES ROGNONS ET AUTRES; MÉDECINES CÉLÈBRES POUR LES CHEVEUX

AGENT À OTTAWA.—C. STRATTON. Voins des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER, 0 Nov. 1882

L. A. Olivier

AVOCAT. Bureau.—Encouragé des rues Rideau et Sussex, Block d'Edgson, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRÊTER Ottawa, 3 janvier 1883.

J. A. POMINVILLE

BOUCHER, Etal No. 14, Marché By, Ottawa

A toujours à son Etal un assortiment complet de Viandes de premier Choix. Telles que BŒUF, MOUTON, VEAU, AGNEAU, LARD SALE, LARD FRAIS, SAUCISSES, etc., etc.

A des prix qui défont toute compétition. Une visite est sollicitée. Ottawa, 28 mars 1883

CHAS DESJARDINS

No. 7 RUE ELGIN, OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE sur la VIE et contre le FEU, Cité et District d'Ottawa.

COMPAGNIES REPRÉSENTÉES: La Citizens, DE MONTREAL, La Northern, Co. ANGLAISE, La Caledonian, do La Phoenix, do

Capital et Actif Réunis au delà de \$40,000,000

ASSURANCES SOLICITEES. AGENT FINANCIER de PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations Municipales et Scolaires, Fabriques et Eglises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits.

ARGENT placé sur garanties de première classe. LES CAPITALISTES trouveront leur avantage à correspondre avec

M. Chas Desjardins, Block de l'Hôtel Russell, rue Sparks, Ottawa.

Marques de Commerce et Droits d'Auteur enregistrés. 1er déc. 1883

McVEITY & DESROSIERS AVOCATS 56 RUE SPARKS, Ottawa

M. Ernest Desrosiers suivra les cours du district d'Ottawa. 11 fév. 1884

LA SANTE UN DEVOIR LA MALADIE UN CRIME! AMERS MANDRAGORES

Dr. BAXTER. Le SEUL REMÈDE VÉGÉTAL

CONTRE LA Dyspepsie, Perte d'Appétit, Indigestion, Constipation, Hémorrhé, Mal de Tête etc., etc., etc.

PRIX, 25 cts. LA BOUTEILLE. Vendu partout, et par C. O. DACIER, Ottawa. 15 mai 1883.

Sirof des Enfants du Dr Godere

Ce sirop est préparé avec l'approbation de l'École de Médecine de Montréal, Université de Montréal, Collège Victor.

Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysentérie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc.

Demandez le SIROP DU DR GODERE et n'en achetez point d'autre. En vente par tout le Canada et les Etats Unis

PRIX, 25 Cts. LA BOUTEILLE. Seul propriétaire, B. E. McGALÉ, Chimiste, Montréal. 1883

PAUL T. C. DUMAIS,

Arpenteur de la Puissance et de la Province de Québec. Explorations et arpentages faits à la demande des propriétaires de limites de fermes et de terrains miniers, ainsi que plans et journal d'arpentage (Field Book). Bureau: 23 rue de l'Eglise, Ottawa.

NOUVELLE MANUFACTURE DE BIJOUTERIES

Blot de l'Hotel Russell, rue Sparks, Ottawa.

M. O. H. DOUCET a transporté son atelier d'orfèvrerie du magasin de bijouterie de M. Laporte au bloc Russell, rue Sparks, et l'exécutera sous le plus court délai toute commande telle que bagues, Boucles d'oreilles, Anneaux, Epingles, Chaines, Croix en or et en argent. Tous ouvrages garantis et à très bas prix. Une visite est sollicitée.

C. H. DOUCET, Propriétaire 2 fév. 84

GALLIEN & PRINCE

Négociants-Commissionnaires et Agents de Publicité

PARIS, 36, RUE LAFAYETTE, 36, PARIS sont, pour la Publicité, les Correspondants de ce Journal.

Ils informent les lecteurs que, s'ils viennent de France, ils pourront prendre connaissance dans leurs bureaux, 36, rue Lafayette, des exemplaires les plus récents de ce journal dont le service leur est fait régulièrement par lous les paquets.

LE SEUL VIN à l'Extrait de FOIE de MORUE dont l'emploi donne les mêmes résultats que celui de l'HUILE de FOIE de MORUE le Vin à l'Extrait de Foie de Morue CHEVRIER

LA VELOUTINE est une FOUDE DE BIE Spécialité préparée au Bisquit; par conséquent, son action est salutaire à la peau. Elle est adhésive et absolument invariable; est commune à tous les peaux et un aspect velouté et satiné.

GRAND Magasin de Meubles L. GRATTON, Entrepreneur Meublier, Menuisier, No. 330, Rue SUSSEX, Ottawa.

FERRONNERIES Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez MCDUGALL & CUZNER. Le plus ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la GROSSE TARRIERE, Rue Sussex, et coin de la rue Duke, CHAUDIERES, OTTAWA, Et à MATTAWA, P.Q. MCDUGALL & CUZNER. 31 Octobre 1883.

AVIS PUBLIC est donné par le présent qu'une demande sera faite au Parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un acte constituant la Compagnie du chemin de fer de Vandœuvre et Prescott.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. On recevra à ce bureau, jusqu'à MÉR-CREDI, le 6ème jour de mars, prochain, inclusivement, des soumissions cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour Halle d'Exercices Militaires, Québec," pour la construction et l'achèvement d'une Halle d'Exercices Militaires à Québec.

JOS. SENECALE, Entrepreneur de Pompes Funèbres, 265 et 261 RUE DALHOUSIE, OTTAWA. L'établissement le plus grand et le plus complet de la province d'Ontario.

Le seul établissement de ce genre dans la ville où vous pouvez vous procurer tout ce qui est nécessaire pour le décor de chambres funèbres. Les personnes donnant leur commande au moins DEUX HEURES avant le départ du train ou du bateau peuvent avoir confiance qu'elles seront servies à point.

Pilules de Noix Longues Composées De McGALÉ. Pour la guérison de toutes les affections bilieuses, torpides, maux de tête, indigestion, constipation et de toutes les maladies causées par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

LA VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez C. O. Dacier, rue Sussex, chez E. J. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats.

SPRUCINE Une des meilleures préparations offertes jusqu'à ce jour au public, pour le soulagement immédiat et la guérison de la Toux du Rhume, de la Bronchite, de l'Étirement, de l'Étirement, de l'Étirement, de toutes les affections de la Gorge et des Bronches. A vendre partout à 25 et 50c la bouteille. B. E. McGALÉ, Chimiste, Montréal.

AVIS PUBLIC est donné par le présent qu'une demande sera faite au Parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un acte constituant la Compagnie du chemin de fer de Vandœuvre et Prescott.

